

# La lettre de

# Cressanges

La gazette cressangeoise – N °8 – Janvier 2012

**J**e souhaite une excellente année à toutes les Cressangeoises et à tous les Cressangeois. Que 2012 vous apporte une vie agréable et la santé. Vous avez tous aussi de nombreux projets et j'espère qu'ils aboutiront comme vous l'entendez.

L'année 2011 a été marquée par l'achèvement des travaux du Centre socioculturel (CSC) et son inauguration le 28 juillet par Madame le Ministre d'État Michèle Alliot-Marie. Sa présence a été un grand honneur pour moi, maire d'une petite commune rurale au milieu du Bourbonnais. Mais comme l'a précisé Madame le Ministre d'État il n'y a pas de petites communes, il n'y a pas de petits maires, il y a des hommes et des femmes qui œuvrent dans l'intérêt général pour le développement de leur territoire. Ainsi comme vous pouvez le voir, notre commune s'améliore d'année en année et tous ceux qui découvrent ou redécouvrent Cressanges nous le confirment : notre village attire l'œil et certains désirent y rester ou s'y installer.

Depuis trois ans, les importants investissements (centre socioculturel, réhabilitation du réseau d'assainissement, aménagement du centre bourg, de la place du Champ de foire, création d'une aire de campings-cars, enfouissement des réseaux, construction d'une boulangerie, travaux de voirie, restauration du logement de la Poste, installation de chaudière à condensation et d'une pompe à chaleur...) ont été réalisés sans augmenter les taux d'imposition grâce à une gestion saine et rigoureuse, aux loyers des 11 logements communaux et aux nombreuses subventions obtenues.

Je veux aussi préciser que la reprise de la compétence fonctionnement de l'assainissement collectif nous permettra d'envisager de moderniser le système de traitement des eaux usées sans augmenter la redevance pour permettre l'accueil de nouveaux arrivants en augmentant la capacité d'épuration.

Cette année, plusieurs chantiers et modifications sont prévus, là aussi sans modification des taux d'imposition !

**Parmi les chantiers et les améliorations prévus en 2012, je citerai :**

- La révision de la carte communale pour faciliter l'installation des jeunes actifs
- La rénovation des locaux des deux écoles et du centre d'accueil de loisirs
- La mise en service de l'aire de services et la reprise du revêtement de la place du champ de foire suite aux dégâts dus aux violents orages d'automne
- La construction du garage communal à proximité du CSC
- L'étude de faisabilité d'améliorer le traitement de la lagune des Fontibiers
- L'installation d'une climatisation dans le local pâtisserie comme cela a été fait dans le magasin de la boulangerie
- Les travaux de voirie et de reprofilage de fossés indispensables pour assurer le bon écoulement des eaux et l'assainissement individuel

Et toujours les animations qui ponctuent l'année, comme la brocante ou encore le festival Classique en Bocage, bien connu des mélomanes et amateurs de musique.

Cette année 2012, que nous partagerons ensemble avec enthousiasme, enrichie de vos remarques et suggestions, montre le dynamisme de nos petits villages.

**Bonne année à vous tous, Véronique Berr**

## La vie communale

### Le CCAS s'encanaille

En 2011, le traditionnel repas du joli mois de Mai a été clôturé par un spectacle joyeux et vivant de transformistes qui a enchanté tous les spectateurs. Le rire était présent et la joie de jouer transparaissait sur les visages de Scarlett et Ambre, et autres messieurs-dames, membres de la troupe « Les talons ré-silles ».



Christian Ragout a mis son chapeau de magicien. Et hop ! un ragout de mouton...

Ce spectacle inhabituel n'a pas occulté la présence remarquable et appréciée de

Maryse Melloux, Lolita Cavroy, Françoise Meillereux et Christiane Gayet, au service, et de Christine Berthon et Christian Ragout, en cuisine. En 2012 le repas du CCAS aura lieu le samedi 12 mai. Nous essayerons de faire encore mieux, quoique ce fût déjà pas mal.



Gageons que 2012 nous apportera de nouvelles vocations...

# La vie communale



## Cressanges : un point crucial pour la sécurité des usagers de la RCEA

La RCEA, tristement célèbre pour son taux d'accident, manque cruellement d'aires de repos dignes de ce nom. C'est l'un des points évoqués par les décideurs et les élus pour améliorer la sécurité de cet axe en attendant la 2 x 2 voies.

Nous avons su anticiper sur cette attente et, dès septembre 2010, nous avons acquis environ 46 000 m<sup>2</sup> d'un terrain situé à la sortie Cressanges en venant de Montmarault, près du nouveau rond-point Sud qui permet d'accéder à la RCEA.

Vous l'aurez deviné, il s'agit de la zone en surplomb de la RCEA. Cette disposition a nécessité des travaux de terrassement réalisés par l'entreprise DTP (entreprise qui a été choisie pour réaliser les terrassements de la partie de la RCEA récemment mise en 2 x 2 voies, entre Cressanges et Le Montet). Après l'intervention de cette entreprise, la plateforme, prévue pour accueillir l'aire de services, répond, en termes de portance, aux exigences requises pour les aires de service sur autoroute.

Prête à être aménagée, cette aire devrait accueillir à l'avenir une station d'essence et les équipements connexes habituels : boutique, restauration rapide, toilettes, douches, parkings, zone de repos, station de gonflage... Rappelons que la commune n'a pris aucun risque financier dans cette opération puisque c'est l'Etat qui a accepté de porter le projet, d'acheter le terrain à la commune et qui va se charger de la mise en concession.

Nous sommes sûrs que vous comprendrez toutes et tous que cet axe, qui voit passer plus de 8 000 véhicules par jour, dont une grande majorité de camions, nécessite d'être sécurisé. C'était l'un des arguments mis en avant lors de ma rencontre, en juin 2011, avec Ingrid Maréchal, le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre des Transport.

## L'école économe

Non, l'économie n'est pas encore enseignée à nos chers bambins mais par contre l'école sera moins énergétivore. En 2011, la chaudière au gaz de l'école primaire a été remplacée par une chaudière à condensation beaucoup plus efficace. Les huisseries de l'école ont été changées (et financées par l'Etat) afin d'assurer un meilleur confort et rendement thermique du bâtiment. Les 4 logements communaux de la rue Saint-Julien et de la rue de la Garenne ont eux aussi été équipés d'une chaudière à condensation. Les économies d'énergie pour leurs locataires ne devraient pas tarder à se faire sentir...

L'ensemble des travaux et des équipements a été subventionné par l'Etat, la CAF et le Conseil Général.

En 2012, les travaux d'isolation et de mise aux normes seront engagés afin de poursuivre ces économies d'énergie.



## La carte communale

De nombreux jeunes actifs souhaitent s'installer à Cressanges, or il est difficile pour eux de trouver des terrains à vendre à des prix raisonnables pour une construction somme toute assez éloignée des bassins d'emplois. Mais Cressanges est bien situé à la sortie de l'échangeur, possède une école avec trois classes en regroupement pédagogique inter-communal, et dispose d'un centre d'accueil et de loisirs, d'une boulangerie, d'une supérette, d'un tabac-restaurant, d'une station-service et d'une Poste. Bref des services et surtout des taux d'imposition raisonnables. Le développement de notre village, dont la moyenne d'âge des habitants est élevée, passe impérativement par l'arrivée de nouveaux habitants.

Récemment, il a été vendu à deux couples de jeunes des terrains à construire ; l'un situé près du cabinet vétérinaire et l'autre route de Souvigny. Ils ont pris la décision de s'installer à Cressanges grâce à l'échangeur qui leur permet de travailler tant à Montluçon qu'à Moulins.

La révision de la carte communale, en plus de favoriser la venue de nouvelles populations, du fait de l'extension de la zone constructible, permettra de réaliser des constructions annexes non attenantes aux constructions existantes. Les agriculteurs ne sont pas concernés par cette disposition car ils avaient déjà le droit, par dérogation, de construire et de s'agrandir.

## Vous n'irez plus en enfer ni au paradis, en passant par les Rias

Nous déplorons cette décision qui ne dépend pas du conseil municipal mais nous mettons tout en œuvre pour que la voie des Rias soit raccordée par l'État, directement au rond-point ; car pour des raisons de sécurité, la situation actuelle n'est pas satisfaisante à moyen terme pour une sortie d'autoroute. En attendant vous devrez encore faire un détour avant d'aller en enfer à moins que vous alliez au paradis....

# En bref



## MAM à Cressanges

Michèle Alliot Marie, ministre d'État, est venue inaugurer la salle du centre socio-culturel (CSC), le 28 juillet 2011. Cette inauguration, qui a eu lieu en présence de nombreuses personnalités (Préfet de l'Allier, vice-présidente du Conseil régional, du Conseil général, président de la Communauté de Communes) a marqué le lancement officiel de cet équipement très moderne que nous vous invitons à venir découvrir nombreux. Le CSC a été financé en partie par l'État, le Conseil général, Le Ministère de l'Intérieur, l'Europe (Leader et Feader), le Conseil régional. Sachez que vous pouvez l'utiliser pour vos repas de fêtes, vos réunions familiales ou encore pour des assemblées générales. Plus d'informations dans la rubrique « vie pratique » et sur le site officiel de la mairie : [www.cressanges.fr](http://www.cressanges.fr)

## Internet et informatique pour tous

Une initiative intéressante de Stéphane Pichet pour ceux qui veulent maîtriser l'informatique et aller surfer sur internet : la mairie met à la disposition du Club Informatique de Cressanges (CIC présidé par Michel Bernard) un local et la liaison pour permettre aux membres, de plus en plus nombreux, de travailler sous le contrôle de Stéphane, Françoise ou Jean No. Des tables adaptées ont été acquises par le club et des ordinateurs et une imprimante ont été mis à disposition par Bocage Sud grâce à la participation de Leader (programme européen soutenant les initiatives locales destinées à l'animation et le développement local innovant).



## Festival de Pères Noël cette année à Cressanges

Cette année nous avons eu un embouteillage de Père Noël : celui de Cressanges a apporté des jeux de sociétés et un baby-foot, installé depuis, au Centre de Loisirs. Le père Noël de la Com'Com' Bocage Sud, quant à lui a livré une table de ping-pong de plein air. Pas fatigué pour autant, le Père Noël est passé, le 22 décembre dernier, au centre de loisirs pour poser sur la photo avec les enfants. À cette occasion nous remercions Frédéric, Adeline et Béatrice pour les animations variées qu'ils ont menés. Le Centre d'accueil et de loisirs a accueilli 17 enfants pendant la première semaine de vacances de Noël. Un grand merci à tous.



Bientôt un championnat de baby foot ?



La barbe du Père Noël a bien poussé depuis l'année dernière.

## À fleuret moucheté

Cette année encore, des cours d'escrime seront proposés aux enfants, tous les jeudis, à partir de 17 h 30, au centre socio culturel. Prévoir 80 euros d'inscription pour l'année. Les cours sont assurés par Monsieur Ferrando, maître d'arme (association des escrimeurs bourbonnais). Une compétition est prévue, comme en 2011, le 22 avril 2012.



D'Artagnan et Aramis : palsembleu je vais vous occire mon ami...



Ainhoa Zuazua Rubira, soprano, et Rémy Poulakis, ténor, ont accompagné les 14 musiciens de l'association Pentatête, réunis et dirigés par Cyril Coutier.

## Classique en Bocage

11 concerts ont eu lieu, à l'été 2011, dans les églises de Gipy, Noyant, Meillers, Cressanges, Tronget, Châtel-de-Neuvre, Deux-Chaises, Treban, Meillard, Saint-Hilaire et Le Montet. L'opéra a été à l'honneur, tout particulièrement à Cressanges, lors du concert à l'église Saint-Julien, le vendredi 22 juillet, à 20 h 30. Réservez dès maintenant votre samedi 21 juillet pour un concert exceptionnel d'opéras italiens... Attention, en 2012, le concert est prévu un samedi, sauf imprévu de dernière minute d'emploi du temps des musiciens et chanteurs... mais on ne peut leur en vouloir ils nous enchantent...

## Travaux divers

En 2011, les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux de voirie (l'Erain, les Pouzeux, les Ardelles, Le Passoux, Les Miquets et la cour de l'école) : 47 633 euros
- Re-profilage des fossés : 7 500 euros



- Équipements de la scène du Centre Socio Culturel (CSC) : rideaux, sonorisation, écran et vidéo-projection sur fonds européens (Leader) : 22 400 euros
- Climatisation du magasin de la boulangerie : 2 580 euros
- Aire de camping-cars : 35 000 euros
- Suppression du poste de refoulement du champ des oies : 87 757 euros

## La cerise sur le gâteau

Nous félicitons Nicolas et Jacqueline Donjon, nos nouveaux boulangers pour le succès de leur commerce qui ne désemplit pas. Merci à tous ceux et celles qui ont cru au projet et permis ainsi à deux apprentis de s'épanouir professionnellement, dont notamment Thomas Tuizat. Cerise sur le gâteau, Nicolas et Jacqueline ont ouvert une boutique « Aux saveurs d'antan » à Bresnay. Vous y trouverez un dépôt de pain, des pâtisseries, un service de traiteur et une épicerie. Qu'on se le dise (avec gourmandise...)

## Le Point Tri

Le Point Tri communal a été déplacé sur le parking de l'école maternelle. Merci d'être assez gentil pour respecter les instructions de tri.

## Cimetière

Certaines tombes du cimetière accusent le poids des ans. Lors du dernier conseil municipal, le sujet du cimetière a été abordé. Un inventaire a été fait depuis afin d'informer les héritiers de l'état de certaines sépultures. Ce travail n'est pas spécifique à Cressanges. Il est fait sur bon nombre d'autres communes, notamment à Bresnay qui a engagé cette démarche d'information et de sensibilisation, en 2010.

Les propriétaires des tombes, les héritiers des défunts, dénommés « concessionnaires » sont responsables de leur état et nous leur demandons de prendre contact avec la Mairie afin qu'ils assurent le bon entretien des sépultures et la sécurité. C'est une procédure qui est engagée, sur trois ans, avec des états des lieux annuels. Depuis début novembre, des héritiers nous ont déjà contactés pour nous informer des travaux qu'ils mettaient en œuvre afin de restaurer les tombes de leurs ascendants.



## À l'ère des camping-cars

Les adeptes du camping-car ne cessent d'augmenter. Population plutôt composée de seniors, les camping-caristes affluent, à la belle saison sur nos routes. Qui de nous n'en a pas croisé au moins un sur un parking de la commune ?

Un espace, en lieu et place des anciens garages communaux en tôle, leur a été dévolu. Des travaux ont été entrepris pour rendre ce lieu fonctionnel. Les anciens ateliers ont été abattus pour laisser la place à une zone aménagée et végétalisée.

Les derniers équipements qui manquaient viennent d'être installés : une borne d'eau (et sa cuve enterrée) avec monnayeur et des toilettes inox automatiques anti-graffitis.

Le feu vert opérationnel est attendu ces jours prochains, dès réception du « consuel » (certificat de conformité approuvé par ERDF)

Ces équipements et aménagements ont été financés à 80 % par l'Etat, le Conseil Général et le Conseil Régional.



Avant.



Après.

## À livres ouverts : de la Médiathèque de Coulandon à celle de Cressanges

La bibliothèque est ouverte aux heures d'ouverture de la Mairie. Monique Bordes assure la gestion des prêts de livres et surtout les contacts avec la Médiathèque départementale. Le Bibliobus vient tous les trimestres mais Monique peut solliciter des prêts de livres autant que vous le souhaitez. Contactez Monique pour lui exposer vos souhaits :

• par mail : bibliotheque-cressanges@orange.fr • par téléphone : 04 70 47 20 17.

## 350 m<sup>2</sup> de toiture en attente

Les travaux de réfection de 350 m<sup>2</sup> de toiture de l'église, voté en 2011, devraient commencer, en janvier 2012, si l'entreprise veut bien venir...



## Agenda 2012

**15 janvier** : loto de l'association du football

**5 février** : loto organisé par le RPI

**12 février** : rifles du comité des fêtes

**17 février et 16 mars** : animation du RAM (Relais Assistante Maternelle) au CSC

**25 février** : concours de belote du club de l'Amitié

**10 mars** : repas à thème organisé par l'association du football

**7 avril** : séance de théâtre organisée par l'amicale laïque

**14,15 et 16 avril** : fête patronale du comité des fêtes

**14 avril** : bal du comité des fêtes

**16 avril** : belote du comité des fêtes

**22 avril** : compétition d'escrime

**8 mai** : Commémoration de la Libération

**13 mai** : thé dansant du comité des fêtes

**9 juin** : 80 ans du club de football

**Dernier week-end de juillet** :

Brocante de l'amicale laïque

**Fin juillet** : Classique en Bocage

**4 août** : journée champêtre du comité des fêtes

**6 octobre** : concours de belote du club de l'amitié

**13 octobre** : dîner dansant du comité des fêtes

**11 novembre** : journée de (tous) les Combattants

**25 novembre** : rifles du comité des fêtes

**Agenda établi selon les informations connues au 10 janvier 2012**

## Eux, nous, vous

### Les nouveaux arrivants :

Stéphane Fugier

Frédéric Bertrand, sa compagne et ses deux enfants Vratko Novak et Sophie Montadar

Magalie Blondet – Bruno et Sandra Gilbert

Gilbert Marchais – Jean Freydier et Émilie Coulon

Jean-Louis Simonian et sa compagne

Véronique Gendron

Olivier Lucas et Lucie Paraud

Amélie Fabre, Sylvain Lacarin et leur fille

Gaëlle Fievet

### Les naissances :

Sulyvan Viet, le 4 février 2011

Alix Garnier, le 5 février 2011

Elea Favre-Alves, le 19 mars 2011

Elisa Cognet, le 19 avril 2011

Axel Bauge, le 29 avril 2011

Lola Villechenon, le 13 juin 2011

Gabriel Favier, le 30 août 2011

Amaell Thomas-Roddié, le 22 septembre 2011

Nina Franchisseur, le 2 octobre 2011

Dylan Freydier, le 28 novembre 2011

Tom Gaillardt-Wiart, le 10 décembre 2011

Armelle Senet, le 25 décembre 2011

Et d'autres sont déjà attendues pour 2012

### Les mariages :

Damien Cluzel et Audrey Spagnol

### Les décès :

Henri Pierre Cognet, le 02/03/2011

Lucien Maurice Moulinet, le 07/04/2011

Juliette Beal, le 09/05/2011

Hélène Jacquet, le 13/07/2011

Jacques Berthon le 23/09/2011

# La vie communale

## La cérémonie des vœux

Vous êtes venus très nombreux à la cérémonie des vœux du 22 janvier 2012 et nous vous en remercions. Cela nous conforte dans notre engagement au service de Cressanges. Cette cérémonie a été l'occasion pour l'équipe municipale de vous présenter sous forme d'un diaporama les finances de la commune, les réalisations et les animations 2011, mais aussi les projets pour 2012.

Avant le pot de l'amitié, M. Georges Tuizat, conseiller municipal sans discontinuité depuis 1971, a reçu la médaille d'or communale pour 40 années au service des Cressangeois et Cressangeoises.

## Inauguration de 16 km de 2 x 2 voies



Quarante ans après l'échangeur de Cressanges, un tronçon de 8 km à 2 x 2 voies a été inauguré par le Préfet de Région en présence du Préfet de l'Allier, du Sénateur Gérard Dériot et du représentant du Conseil général de l'Allier et des nombreux invités de l'État, organisateur de cette manifestation, il y a maintenant un an.

Lors de son intervention Madame le Maire a bien rappelé à l'État l'importance de poursuivre les aménagements et surtout de créer une aire de services afin de proposer aux usagers de cette route des services essentiels au bon usage de cet axe et pour éviter de retrouver des camions stationner n'importe où dans la commune. En effet des dégâts importants ont été déplorés suite à des demi-tours inconsidérés, notamment lors des épisodes neigeux du début d'année 2011.



Aperçu à Cressanges du nouveau tronçon 2 x 2 voies.

## Les anciens près du cœur

Les anciens Cressangeois, aujourd'hui en maison de retraite à Souvigny, Le Montet ou encore à Yzeure, n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont reçus des cadeaux de Noël. Particulièrement gâtés cette année, ils ont apprécié avec joie les délicieux petits fours et macarons concoctés par Nicolas Donjon, notre artisan boulanger, pâtissier et emballés par Jacqueline, sa femme.

## Les comptes 2010 et 2011

La réforme de la fiscalité locale s'est déroulée en deux temps.

**En 2010 : la réforme de la TP :** la taxe professionnelle a été supprimée et remplacée par la Contribution Foncière des Entreprises, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau. Pour une compensation à l'euro près des collectivités, un Fonds de Garantie Individuels des Ressources a été mis en place. Une collectivité qui perçoit, avec le nouveau système, plus que la valeur de TP de référence reverse le surplus au FNGIR ; une collectivité qui perçoit moins reçoit la compensation par le FNGIR. Ainsi Cressanges reverse 32 873 euros au FNGIR.

**En 2012, la réforme continue** entraînant une modification des taux d'imposition 2011 mais pour la commune de Cressanges la pression fiscale reste identique.

Les deux dépenses obligatoires de la commune sont les dépenses de personnel qui progressent en fonction de l'évolution de carrière des agents et de l'indice mais aussi du remboursement des emprunts. Les autres dépenses doivent être maîtrisées comme l'électricité, le téléphone, les assurances, l'eau, l'assainissement, les combustibles... d'où l'importance de réaliser des travaux de modernisa-

tion (chauffage, éclairage...) et de renégocier régulièrement les différents contrats de fourniture et de maintenance.

Les recettes proviennent des Impôts locaux (TH, TF, TFNB, CFE), des dotations de l'État (DGF et dotations aux élus, élections...), de la Taxe sur les pylônes électriques, des loyers des 11 logements (qui couvrent le montant des remboursements des emprunts), des recettes diverses de participations de la CAF, de la MSA et enfin des administrés qui utilisent les services communaux (cantine, centre de loisirs, locaux).

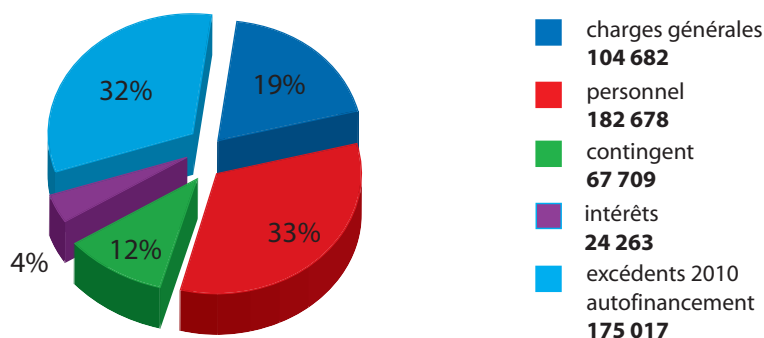
Pour investir la commune mobilise les excédents de fonctionnement, la compensation de la TVA des investissements de l'année précédente (grâce au plan de relance lancé par le Gouvernement fin 2008) et les subventions d'investissements des partenaires institutionnels ou occasionnels comme la CAF, la MSA ou le Crédit Agricole Centre France.

Le Conseil Municipal du 21 avril 2011 a validé les comptes administratifs et de gestion 2010 mais aussi les budgets primitifs et prévisionnels 2011.

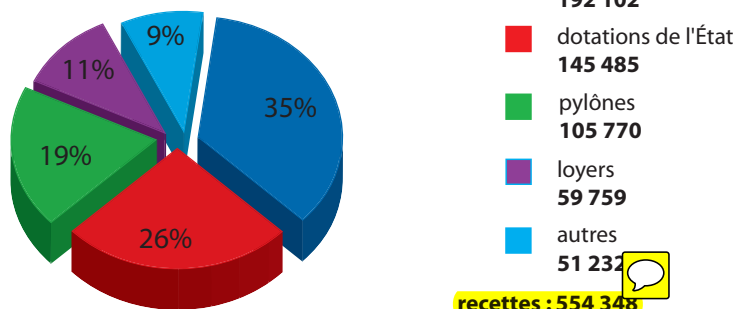
Le conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire et après avis de la commission des finances, a voté, à l'unanimité, le maintien des taux de référence comme taux 2011.

Ainsi depuis 20 ans la pression fiscale locale communale est inchangée.

### Dépenses de fonctionnement 2010 379 331 euros et 175 017 euros d'autofinancement



### Recettes de fonctionnement 2010 554 348 euros



recettes : 554 348

# INFOS PRATIQUES

**N ° d'urgence :**  
**le 18 les pompiers**  
**le 15 le SAMU**  
**le 17 la gendarmerie**

## HORAIRES DE LA POSTE

Lundi, mardi et mercredi,  
de 9 heures à 11 h 30.  
Jeudi et vendredi, de 9 à 12 heures.  
Un samedi sur deux, en alternance  
avec Treban, de 9 à 12 heures.

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et mardi, de 9 à 12 heures  
et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Fermeture le mercredi.  
Jeudi de 9 à 12 heures  
Vendredi de 9 à 12 heures  
et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Le samedi, de 9 à 12 heures .  
Tél. 04 70 47 20 17 – [www.cressanges.fr](http://www.cressanges.fr)  
E.mail : [mairie-cressanges@wanadoo.fr](mailto:mairie-cressanges@wanadoo.fr)

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DES ÉPAVES DE VOITURES

- Le 7 mars, les objets encombrants
- Le 8 mars, les épaves.

S'inscrire en mairie,  
au moins 8 jours avant,  
afin de permettre au SICTOM de « calibrer »  
les véhicules de ramassage.

## DÉCHETTERIE DE TRONGET

(lieudit La Gare) Rue du Silo – 03240 Tronget

Mardi et mercredi

- été : de 8 à 12 heures
- hiver : de 8 h 30 à 12 heures.

Jeudi et vendredi

- été : de 14 à 18 heures
- hiver : de 13 h 30 à 17 heures

Samedi

- été : de 8 à 12 heures
- hiver : de 8 h 30 à 12 heures

## TARIFS SALLE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL \*

	Personne de la commune	Extérieur	Association communale
<b>Grande salle avec cuisine</b>	100 € / jour – 200 € / Week-end Vendredi 15 h 30 au lundi 8 h	150 € / jour 300 € / Week-end	Une location gratuite par an puis 70 € / jour
<b>Grande salle sans cuisine</b>	75 € / jour	110 € / jour	Une location gratuite par an puis 50 € / jour
<b>Salles 1 et 2</b>	+ 20 € par location	+ 30 € par location	Gratuité
<b>Salles 1 et 2 avec cuisine</b>	Forfait de 60 €	Forfait de 90 €	Une location gratuite par an puis 50 € / jour
<b>Mise à disposition d'une sono</b>	Gratuité	Gratuité	Gratuité
<b>Mise à disposition de la vaisselle</b>	Gratuité	Gratuité	Gratuité

\* Toute casse sera facturée selon les tarifs validés en conseil municipal

**Location ancienne salle des fêtes :** 79 € pour les habitants de la commune

**Location salle annexe ancienne salle des fêtes :** 55 € pour les habitants de la commune